

# Le Prix Entreprendre 2008

Le Prix Entreprendre en Vendée récompense des chefs d'entreprise qui réalisent leur projet de manière exemplaire, autant pour la création ou la reprise de leur entreprise, que lors de la phase du développement de celle-ci. Il couronne les aventures personnelles, les prises de risques et les initiatives exemplaires qui, ayant réussi, sont créatrices de richesses et d'emplois.

## Les Catégories

### Catégorie meilleur projet

Sont concernées les entreprises en cours de création, jusqu'à 1 année d'existence au 31 décembre 2007, pour la qualité de l'idée, l'innovation, la faisabilité économique...

1<sup>er</sup> prix : 7 000 €  
2<sup>ème</sup> prix : 4 000 €

### Catégorie qualité architecturale, paysagère et environnementale

Sont concernées les entreprises ayant réalisé sur le territoire départemental un projet immobilier achevé après le 1<sup>er</sup> janvier 2005, selon des critères de qualité, d'intégration...

Prix unique : 7 000 €

### Catégorie jeune entreprise

Sont concernées les entreprises qui, au 31 décembre 2007, sont âgées de 1 à 3 ans ou ont fait l'objet d'une reprise depuis moins de 3 ans avec des qualités humaines, des emplois, de la pertinence...

Prix créateur : 7 000 €  
Prix reprenneur : 7 000 €

### Catégorie initiative exemplaire

Sont concernées les entreprises créées depuis plus de 3 ans qui ont réalisé un projet (diversification, export, travail en réseau, ressources humaines, innovation, ...) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

1<sup>er</sup> prix : 7 000 €  
2<sup>ème</sup> prix : 4 000 €

## Les Grands Prix

### Le Grand Prix

Récompense le lauréat le plus méritant parmi toutes les catégories précédentes, (à l'exception des artisans et commerçants), pour son savoir-faire, ses innovations, ses performances...  
Prix unique : 15 000 €

### Le trophée du commerce et des services

Récompense un lauréat parmi les commerçants candidats les plus remarquables.  
Prix unique : 7 000 €

### Le trophée de l'artisanat

Récompense un lauréat parmi les artisans candidats les plus remarquables.  
Prix unique : 7 000 €



## La Vendée est aujourd'hui reconnue

de manière incontestable comme l'un des départements les plus entreprenants et les plus compétitifs de France.

Cette reconnaissance de la vitalité économique vendéenne et de ses performances, c'est bien aux 37 000 chefs d'entreprises vendéens qu'on la doit.

La force de la Vendée, illustrée par la création de 2 900 entreprises en 2006, repose donc sur sa fibre entrepreneuriale ainsi que sur la capacité de ses chefs d'entreprises à créer et à innover.



## Le renouvellement de notre tissu d'entreprises est un enjeu essentiel pour l'économie départementale.

Il est indispensable d'inciter les jeunes à créer, de favoriser l'émergence d'un nouvel esprit d'entreprendre et de mettre en avant les qualités majeure de ténacité, de prise de risque et d'imagination propres à tout créateur.



## Le sens du Prix Entreprendre

Il permet de promouvoir, avec un appui médiatique, les créateurs et les repreneurs les plus performants.

Il participe à la reconnaissance de la Vendée en tant que leader, non seulement en matière de création d'entreprises, mais aussi comme une région où l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre sont des valeurs essentielles.

VENDÉE  
CONSEIL GÉNÉRAL

### À qui s'adresser pour participer?

Le secrétariat du concours est assuré par le Conseil Général, Service des Aides Economiques. Tél : 02 51 44 26 06.

N'hésitez pas à le contacter pour vous procurer le dossier de candidature, le règlement du concours et toutes les précisions que vous jugerez utiles.

### Les entreprises concernées

Elles doivent relever des secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'industrie, des services aux entreprises ou à la personne.

### Les critères de sélection

Ils ont été votés par le Conseil Général et sont exposés en détail dans le règlement du concours à votre disposition.

La remise des prix aura lieu à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2008.

### Les partenaires du Conseil Général

La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le MEDEF Vendée, l'Union Professionnelle Artisanale, la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises, Vendée Expansion, Vendée Entreprendre, la Boutique de Gestion Ouest, CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires) et les associations de chefs d'entreprises sont les partenaires fidèles du Conseil Général dans cette opération qu'ils relaient sur tout le département en tenant à votre disposition imprimés et collaborateurs pour parfaire votre dossier de candidature.

Comment  
participer

Date limite de dépôt des candidatures : 18 février 2008

## À vous qui avez la passion d'entreprendre

Prix Entreprendre 2008

[www.vendee.fr](http://www.vendee.fr)